

# info-DÉGELIS



**Le Tremplin**  
de Dégelis

**Un incontournable  
depuis déjà 20 ans!**



**LULU HUGHES**  
Co-porte-parole



**JASON ROY-LÉVEILLÉE**  
Co-porte-parole



**MARTIN VACHON**  
Animateur

*Joyeuses Fêtes  
Bonne Année 2019*



[www.ville.degelis.qc.ca](http://www.ville.degelis.qc.ca) • [info@ville.degelis.qc.ca](mailto:info@ville.degelis.qc.ca)



## Mot de la rédaction

Bonjour à tous! L'année 2018 tire à sa fin, et nous profitons de l'occasion pour remercier tous les organismes qui collaborent à la rédaction de ce journal. Merci également à tous les bénévoles qui s'investissent auprès de la communauté tout au long de l'année.

Le 10 décembre dernier, c'est avec beaucoup de fébrilité que le festival Le Tremplin lançait sa 20<sup>e</sup> édition qui se tiendra du 13 au 19 mai prochain. Les artistes de la relève en chanson et en humour sont donc invités à s'inscrire dès maintenant. Pour cette édition spéciale, plusieurs artistes professionnels ont été invités pour célébrer chaleureusement ce 20<sup>e</sup> anniversaire. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer!

En collaboration avec les organismes du milieu, la Table de concertation en loisirs présentera la 7<sup>e</sup> édition du Carnaval de Dégelis les 25, 26 et 27 janvier prochain. Pour profiter pleinement des plaisirs de l'hiver, les organisateurs sont à planifier une programmation variée qui saura plaire à toute la famille. Les activités vous seront dévoilées en janvier.

Comme par le passé, nous vous rappelons que le Service des loisirs offrira également des activités pour toute la famille durant la relâche scolaire, soit du 2 au 10 mars prochain.

En terminant, je vous souhaite de très Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 2019!

*Lise Ouellet, responsable de la rédaction*

## SOMMAIRE

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| Hôtel de ville .....    | 2 à 8   |
| Budget 2019 .....       | 9 à 15  |
| Organismes .....        | 16 à 27 |
| Loisirs .....           | 28 à 31 |
| Portrait affaires ..... | 32      |

## Séances régulières 2019

Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous soumetts l'horaire des réunions régulières 2019 du conseil municipal qui se tiennent au sous-sol du Centre culturel Georges-Deschênes, 365 avenue Principale à 20h.

### Séances 2019 :

- Lundi 7 janvier
- Lundi 4 février
- Lundi 4 mars
- Lundi 1<sup>er</sup> avril
- Lundi 6 mai
- Lundi 3 juin
- Mardi 2 juillet
- Lundi 12 août
- Mardi 3 septembre
- Lundi 7 octobre
- Lundi 4 novembre
- Lundi 2 décembre

Bienvenue à toute la population!

*Sébastien Bourgault, greffier*

## PROJET : Parc canin

La ville de Dégelis a reçu quelques demandes pour la création d'un parc canin. Mais avant d'entreprendre des démarches pour réaliser ce projet, le conseil municipal souhaite savoir si une majorité de propriétaires de chien utiliseraient ce type d'infrastructure pour leur animal de compagnie.

Au cours des prochains mois, nous aimerions donc connaître votre avis sur le sujet. Que vous soyez en faveur ou en désaccord avec ce projet, faites-nous le savoir en communiquant avec M. Sébastien Bourgault, directeur général, au 418 853-2332 poste 129, ou par courriel : [sbourgault@ville.degelis.qc.ca](mailto:sbourgault@ville.degelis.qc.ca).

*Votre conseil municipal*

## Mot du maire

Bonjour à tous,

Le 10 décembre dernier, votre conseil municipal a adopté son budget 2019. Je vous invite à en prendre connaissance dans la présente édition, et à visualiser les projets que nous souhaitons réaliser dans notre Plan triennal des immobilisations 2019-2020-2021. Je vous invite également à assister à nos séances de conseil en 2019 dont la première de l'année aura lieu le 7 janvier.

Si ce n'est déjà fait, vous recevrez très bientôt par la poste la 3<sup>e</sup> édition de notre calendrier municipal qui a été réalisé grâce à la participation financière de commerçants qui ont acheté des espaces publicitaires. Je profite de l'occasion pour les remercier sincèrement.

Je vous informe que la ville de Dégelis procède actuellement à la refonte complète de son site web, et que celui-ci aura une toute nouvelle image. Vous serez informés de son lancement très prochainement.

En cette période de l'année, je tiens à remercier sincèrement tous ceux et celles qui s'impliquent bénévolement dans notre communauté en apportant leur soutien aux personnes seules et aux plus démunis. Je désire également remercier les organismes de tous les secteurs d'activités, ainsi que les entreprises pour leur contribution au mieux-être et au développement de notre milieu.

Je vous souhaite à tous un heureux temps des fêtes en compagnie de vos parents et amis, et une Bonne Année 2019 remplie de santé, bonheur et prospérité!

*Normand Morin, maire*

## Votre comité d'embellissement

Bonjour tout le monde! Comme vous le savez peut-être, la ville de Dégelis a conservé ses 4 Fleurons et cela est en partie grâce à vous qui avez embelli les maisons et commerces. Il ne faut pas oublier le travail des employés municipaux pour garder notre ville belle, et un merci spécial aux membres du comité d'embellissement pour leur implication.

Pour le temps des Fêtes, j'invite tous les résidents et commerçants à décorer votre propriété. Cela rend notre ville belle et festive.

Joyeux Noël et Bonne Année, et que cette période vous rende des plus heureux.

*Richard Bard, conseiller*

Responsable du comité d'embellissement

## PROJET : jeux d'eau

Depuis quelques temps, Diane Lévesque et moi-même avons un projet qui nous tenait à cœur, soit l'installation de jeux d'eau à Dégelis. Et oui, le projet est en marche et sous peu, les activités de financement débiteront. Des jeux d'eau pour créer une aire de rafraîchissement accessible à tous, pour créer des échanges intergénérationnels, pour les jeunes à mobilité réduite, pour les jeunes et moins jeunes. Si vous souhaitez contribuer de quelque façon que ce soit à concrétiser ce beau projet, n'hésitez pas à nous contacter, Diane Lévesque ou moi-même.

*Linda Bergeron, conseillère*

## TRAVAUX PUBLICS

### Prévention contre le gel de votre entrée d'eau

Les périodes de froid intense que nous apporte l'hiver peuvent provoquer un gel des conduites d'eau du réseau d'aqueduc et de votre entrée d'eau. Pour éviter bien des désagréments, nous recommandons :

- De garder autant que possible un couvert de neige au-dessus de votre entrée de service afin de prévenir le gel du sol en profondeur;
- Si vous avez un fil chauffant, de vous assurer de son bon fonctionnement avant chaque hiver;
- Si vous quittez la maison plusieurs jours durant l'hiver, de demander à quelqu'un de surveiller votre propriété chaque jour, pour entre autres vérifier que votre entrée d'eau ne soit pas gelée;
- De laisser couler en permanence un léger **FILET d'eau lorsque l'une des trois circonstances suivantes se présente** :
  - Absence du domicile pendant quelques jours;
  - Gel de la conduite d'alimentation en eau potable dans le passé;
  - Réalisation de travaux de construction qui ont eu pour effet de remanier ou de diminuer l'épaisseur du sol situé au-dessus de la conduite d'alimentation en eau potable.

### Si vous avez une maison mobile :

- De vous assurer d'avoir une *jupe* bien isolée autour de votre maison mobile et qu'elle soit recouverte de neige.
- De vous munir d'un fil chauffant fonctionnel;

*Le risque de gel de conduite d'une maison mobile se situe à l'entrée du plancher de votre maison. Assurez-vous d'ouvrir les armoires ou la garde-robe où se trouve votre entrée d'eau afin que la chaleur ambiante de la pièce maintienne la conduite hors de tout danger de gel.*

### Quoi faire lors d'un gel de conduite?

Si vous n'avez plus d'eau dans votre résidence et que nous sommes en période hivernale, soit de décembre à avril, voici ce qu'il faut faire :

- Avisez la ville de Dégelis au 418 853-2332 afin de l'informer de la situation. En dehors des heures d'ouverture, composez le 418 714-8138.
- Contactez un plombier, lequel pourra intervenir pour dégeler votre entrée d'eau.
- Dès l'arrivée du plombier, **vous devez vous assurer de la présence d'un employé municipal avant d'entreprendre les opérations.**

*Pour des raisons de sécurité, nous ne recommandons pas l'utilisation de la dégeleuse électrique sur le territoire de la municipalité.*

### Qui paie la facture?

Un employé municipal doit obligatoirement être sur les lieux pour prendre connaissance de la situation afin de déterminer qui devra assumer les frais de l'intervention.

Après investigation des lieux, si la personne responsable de la municipalité note une négligence de la part du propriétaire, ce dernier pourrait être tenu responsable du gel de son entrée d'eau.

Si l'opération de dégel permet d'identifier la portion gelée et que celle-ci se situe entre le boîtier de service et la maison, les frais seront assumés par le propriétaire.

Pour toute réclamation à la ville de Dégelis, vous devez transmettre une mise en demeure ou remplir le formulaire d'avis de réclamation disponible sur le site internet de la ville de Dégelis au [www.ville.degelis.qc.ca](http://www.ville.degelis.qc.ca)

**IMPORTANT :** Vous devez soumettre votre réclamation au service du greffe à l'Hôtel de ville, 369 av. Principale, Dégelis, Qc G5T 2G3, **dans les 15 jours suivant l'événement.**

*La direction*

## Pour un déneigement efficace

### Balisons notre propriété

Pour protéger votre terrain lors des opérations de déneigement, il est recommandé d'installer des balises en bordure de sa propriété. Faites attention de placer ces balises à l'intérieur de votre terrain, soit à 0,9 m (3 pieds) à partir de la rue jusqu'à votre propriété ou à 0,3 m (1 pied) à partir du trottoir jusqu'à votre propriété.

Dans l'emprise du chemin qui délimite la voie publique, rien ne doit y être installé afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement. Si vous avez des aménagements ou arbustes en bordure de la route, protégez-les à l'aide de cônes ou de clôtures à neige disponibles chez votre détaillant.

### Opérations de déneigement

Durant une tempête, les équipes de déneigement, les piétons et les automobilistes ont une responsabilité partagée pour que le travail s'effectue efficacement et en toute sécurité. **La collaboration de tous est essentielle.**



- ✓ Respectez le règlement applicable au stationnement qui stipule qu'« il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23h et 7h du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement.
- ✓ Par mesure de sécurité pour les automobilistes et les piétons, « il est interdit de déposer de la neige sur un chemin public, trottoir ou en bordure de la rue, et de pousser de la neige de l'autre côté de la rue.

- ✓ Lors de la collecte des ordures ou du recyclage, il est important de placer vos bacs à l'intérieur de votre propriété en respectant les limites de la rue et du trottoir.

### Déneigement des bornes fontaines

Il est strictement interdit de projeter, d'entasser ou d'accumuler de la neige, de la glace ou toute autre substance sur les bornes incendie, et ce, même si la borne est située sur un terrain privé. Tout citoyen qui le désire peut dégager la neige autour de la borne fontaine installée en bordure de sa propriété, et ce, dans le but d'accélérer toute intervention. C'est une question de sécurité!

*Éric Garon, directeur*  
Service des Travaux publics

## Chats errants

### Nourrir les chats errants : une bonne ou une mauvaise décision?



La ville de Dégelis se penche actuellement sur la problématique liée aux chats errants. Actuellement, la municipalité ne possède pas de réglementation sur la gestion de ces animaux.

Dans la prochaine publication du journal, soit en mars prochain, la population sera informée des orientations du conseil dans ce dossier.

*Votre service d'urbanisme*

# Hôtel de VILLE



## Service Incendie Dégelis

Le Service de premiers répondants est très fier de vous annoncer qu'il compte maintenant 5 nouveaux membres dans son équipe. Il s'agit de « René Malenfant, Marie-Christine Thibeault, Laetia L'Ecuyer, Valérie Asselin et Charles Blanchet ». Merci de votre implication pour la sécurité de la population. Malgré l'ajout de ces personnes, nous sommes toujours à la recherche d'autres candidats. Si vous ne souhaitez pas devenir pompier mais que vous avez envie de vous impliquer dans votre communauté en lui venant en aide, et à faire partie d'une équipe dynamique, ce poste est pour vous! Faites parvenir votre candidature à M. Claude Gravel auprès du bureau municipal.

De plus, si vous voulez relever un nouveau défi, vous impliquer dans la protection de la vie et des biens d'autrui, vous n'avez qu'à donner votre nom à M. Claude Gravel au 418-894-8051 sur son cellulaire ou au [cgravelcaserne37@ville.degelis.qc.ca](mailto:cgravelcaserne37@ville.degelis.qc.ca) pour joindre notre équipe dynamique de pompiers.

Stacy Beaulieu, notre duchesse 2018-2019, tient à vous aviser que nous tiendrons une **cueillette de cannettes** dans les rues de la ville, dimanche le 6 janvier 2019 de 11h à 16h. Si vous avez des bouteilles vides à donner et que vous pensez ne pas être à la maison ce jour-là, laissez le tout sur votre balcon pour qu'on puisse les ramasser. Vous pouvez également les déposer à la porte arrière de la caserne. Notre duchesse vous remercie à l'avance de votre participation.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler qu'il est important d'être prudent et de faire attention lors de la disposition des cendres de votre système de chauffage au bois. Ne les jetez pas aux poubelles; veuillez les entreposer dans une chaudière en métal à l'extérieur.

De plus, lors du **Carnaval de Dégelis** le 26 janvier 2019, nous serons heureux de vous accueillir à notre **super glissade** dans la rue de la Briquette à partir de 11h jusqu'à 22h. En après-midi, la duchesse organisera un rallye-bottine qui partira du Centre communautaire à 13h30. Les inscriptions débuteront à 12h00. En nouveauté cette année, il y aura un **rallye-automobile** organisé par les pompiers le dimanche 27 janvier 2019. Nous vous attendons à 12h30 pour l'inscription, et le départ se fera à 13h30 toujours à partir du Centre communautaire. Plus d'informations seront disponibles dans la brochure de la programmation à venir.

Pour terminer, nous voulons vous souhaiter un merveilleux temps des Fêtes avec vos proches, une merveilleuse Année remplie de joie, d'amour et surtout de la santé. Soyez prudent lors de vos festivités sur les routes. N'oubliez pas que la prudence est de mise; il en va de votre sécurité!

*Mélanie Veilleux, secrétaire par intérim*  
Service Incendie Dégelis



## Ding Dong Biblio Noël Ding Dong!!!

Votre bibliothèque municipale veut vous remercier de votre fidélité et nous vous souhaitons un Joyeux temps des Fêtes, du repos et du plaisir! **À compter du 20 décembre, la biblio sera ouverte les samedis, 22 et 29 décembre de 10h à 12h.** L'horaire régulier reprendra le 3 janvier 2019.

### Les heures d'ouverture sont :

|        |                         |
|--------|-------------------------|
| Mardi  | 14h à 16h – 19h à 20h30 |
| Merc.  | 16h à 17h30             |
| Jeudi  | 14h à 16h – 19h à 20h30 |
| Samedi | 10h à 12h               |

Des cours de « Tablette électronique » sont toujours offerts selon la demande. Inscrivez-vous à la biblio au 418 853-2380 poste 210. Nos services sont toujours disponibles : demandes spéciales de livres, récupération de livres usagés, rotation régulière dans les volumes, etc. Bref, venez nous voir. On pourra sûrement vous aider.

### Lunette 3D OCULUS

Un nouveau service s'est ajouté à tous les autres pour quelques mois. Il s'agit de la lunette 3D OCULUS. Celle-ci vous fait voyager dans des univers 3D 360° et vous procure des émotions et des feelings exceptionnels. Pour des raisons de sécurité, *ce service est réservé aux 13 ans et plus. Venez l'expérimenter! Vous ne serez pas déçu.*

Mettez de côté vos préoccupations et plongez-vous dans un bon livre. Vous verrez tous les bienfaits que la lecture peut vous apporter. **UN MESSAGE SPÉCIAL À TOUS LES HOMMES...** « Vos visites nous manquent. Entrez, venez voir tout ce qui pourrait vous intéresser. Vous serez surpris. »

Joyeux Noël!

*Gertrude Leclerc, responsable de la biblio*



Municipalité  
amie des aînés



## Atelier de menuiserie

Où en sommes-nous avec le projet ? Il est de notre devoir de vous informer du cheminement parcouru dans ce dossier, si petit soit-il. Le 12 septembre dernier, une trentaine de personnes se sont déplacées pour assister à la séance d'information, en lien avec le projet d'atelier de menuiserie destiné à nos aînés. Notez que 62 personnes s'étaient inscrites au départ, pour signifier leur intérêt envers ce projet d'atelier. Lors de cette soirée, nous avons expliqué les objectifs et les grandes lignes du projet et suite à un sondage remis aux participants, nous avons pu recueillir les informations dont nous avons besoin pour mieux nous positionner face à leurs attentes. Aussi, nous avons pu échanger et discuter des différents enjeux de cette démarche.

Depuis, nous avons procédé à l'analyse et à la liste des différentes difficultés ou problèmes rencontrés : localisation d'un lieu adéquat assurant l'intérêt et la viabilité du projet; assurances nécessaires pour l'organisme et les participants, financement, cotisation, animation, organisation, outillage, etc... Par la suite, les membres du conseil municipal ont été informés et sensibilisés dudit projet pour lequel ils ont, semble-t-il, montré un certain intérêt. Le dossier chemine, on doit le dire, lentement, car il est le travail de bénévoles. De plus, beaucoup de travail, de patience et de précaution sont nécessaires pour mener à terme un tel projet. Et avant tout, nous devons nous assurer de la viabilité de ce projet unique. Finalement, soyez assurés que nous vous tiendrons informés des nouveaux développements en ce sens.

*Les membres du Comité de suivi MADA*

# Hôtel de VILLE



Société  
d'habitation  
Québec

COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

## Regroupement des Offices municipaux d'habitation (OMH) de Dégelis, Packington et Auclair

Dégelis, le 10 décembre 2018 – Les OMH de Dégelis (120 logements), Packington (6 logements) et Auclair (18 logements) seront regroupés en un seul Office qui portera le nom d'Office municipal d'habitation de la région de Dégelis et ce, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le programme Habitation à loyer modique (HLM) permet à des ménages à faible revenu d'obtenir un logement à un coût correspondant à 25% de leur revenu. Le programme est administré par la Société d'habitation du Québec qui en confie la gestion à des offices d'habitation.

Pour répondre au souhait de cette dernière, les OMH de la région de Dégelis ont réalisé sur une base consensuelle l'élaboration de ce projet. La restructuration du réseau des OMH, sur l'ensemble du Québec, vise avant tout l'amélioration des services offerts aux citoyens locataires ou demandeurs d'un logement à loyer modique, mais également l'optimisation de la performance de chacune d'elle par le renforcement de leurs compétences et la diminution de leur nombre.

C'est donc pour atteindre ces objectifs que les OMH et municipalités concernées ont convenu d'unir leurs ressources. Les coordonnées et les heures d'ouverture de ce nouvel OMH sont :

369, avenue Principale à Dégelis  
418-853-2236 / [omhdeg@bellnet.ca](mailto:omhdeg@bellnet.ca)  
Du lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30  
Le vendredi : 8h00 à 12h00

Pour plus d'information concernant la restructuration du réseau des OMH du Québec, consultez le [www.habitation.gouv.qc.ca/regroupementoh.html](http://www.habitation.gouv.qc.ca/regroupementoh.html)

-30-

Source : Pascale Simard, directrice  
OMH de la région de Dégelis



## Moi, je magasine au Témiscouata!

En cette période des fêtes où l'on prend plaisir à offrir, il est important de penser « achat local ». En plus de trouver des produits de qualité et un service personnalisé, en achetant local, nous économisons temps et déplacements. Les commerçants du Témiscouata sont d'importants créateurs d'emplois, ne l'oublions pas. Acheter local, c'est participer à la vitalité économique de notre milieu.

Les administrateurs de la Corporation de développement économique de la région de la ville de Dégelis se joignent à moi pour vous souhaiter un très Joyeux Noël et que l'année à venir voit s'accomplir vos rêves et réussir vos projets.

*Louise DesRosiers*  
Agente de développement économique



## Discours du budget 2019 Présenté par le maire Normand Morin

### Budget adopté le 11 décembre 2018

**DÉGELIS, LE 11 DÉCEMBRE 2018** - Bonsoir et bienvenue à cette séance spéciale qui porte exclusivement sur le budget 2019 de la ville de Dégelis. Il me fait plaisir de vous présenter certaines de nos réalisations pour l'année se terminant au 31 décembre 2018, et de vous faire part de nos orientations pour l'année 2019. Je vous présenterai également la répartition budgétaire de la municipalité dans toutes les sphères d'activités, ainsi que notre plan triennal des immobilisations pour les années 2019-2020-2021.

### PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE 2019

Pour l'année 2019, la ville de Dégelis reconduit ses trois programmes d'aide financière instaurés par le passé. Selon certaines conditions, les citoyens et entreprises peuvent donc être admissibles aux programmes suivants :

- ✓ **CONSTRUCTION DOMICILIAIRE & ACHAT D'UNE PREMIÈRE RÉSIDENCE** : aide financière pouvant atteindre 5 500 \$ pour la construction d'une résidence unifamiliale, et de 1000 \$ jusqu'à concurrence de 2 000 \$ pour l'achat d'une première résidence.
- ✓ **MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES** : soutien financier sous forme d'un prêt relié à l'immeuble.
- ✓ **ENTREPRISES « COMMERCE & SERVICES »** : aide financière visant l'acquisition d'un immeuble commercial, la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment commercial, et la création d'emploi dans les immeubles locatifs.

### SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2018, la portion de la dette assumée par la ville se situe à 5 668 086 \$. Durant la prochaine année, la municipalité remboursera la somme de 395 612 \$ en capital sur la dette.

### RÔLE D'ÉVALUATION 2019-2020-2021 & TAUX DE TAXATION

Tel que prévu, un nouveau rôle d'évaluation a été déposé le 31 octobre dernier à la ville de Dégelis pour les années 2019-2020-2021. Les valeurs des propriétés ont diminué dans certains secteurs de la municipalité, tandis que d'autres ont augmenté. Afin d'amoindrir les impacts sur le compte de taxes 2019, le conseil municipal a pris la décision de diminuer le taux de la taxe foncière.

Pour 2019, la taxe foncière générale passe donc de 1,17 \$ à 1,105 \$/100 \$ d'évaluation, soit une diminution de 0,065 \$. Les taux de taxe spéciale et de secteur diminuent légèrement en proportion de la diminution de la dette. En ce qui concerne les taxes de services, les coûts annuels demeurent les mêmes. Concrètement, voici à titre d'exemple les effets de la diminution du taux de taxe pour une résidence évaluée à 116 900 \$ en 2018, et desservie par les réseaux d'aqueduc et d'égout :

- Si en raison du nouveau rôle d'évaluation, la valeur de la propriété augmente à 122 400 \$ en 2019, le compte de taxes subira une légère diminution de 34,50 \$ (baisse de 1,51%).
- La même résidence non desservie par les services d'aqueduc et d'égout aura une diminution de 26,38 \$ (baisse de 1,38%).

## TAUX DE TAXATION DÉTAILLÉS

|   |  |
|---|--|
| <b>Taxe foncière générale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Résidentiel (résiduelle/taux de base) : 1,105 \$/100 \$ d'évaluation</li> <li>Agricole : 1,05 \$/100 \$ d'évaluation</li> <li>Non résidentiel : 1,28 \$/100 \$ d'évaluation</li> <li>6 logements ou + : 1,28 \$/100 \$ d'évaluation</li> <li>Industriel : 1,28 \$/100 \$ d'évaluation</li> <li>Terrains vagues (desservis par les services municipaux) : 1,658 \$/100 \$ d'évaluation</li> </ul> |  |
| <b>Taxe spéciale</b><br>(service de la dette) : 0,2156 \$/100 \$ d'évaluation   | <b>Taxe de secteur</b><br>(mise aux normes – eau potable) : 0,0479 \$/100 \$ d'évaluation  |
| <b>Services d'aqueduc, égout, matières résiduelles</b>  |  |
| <b>IMMEUBLE Résidentiel :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aqueduc : 195 \$/an</li> <li>Égout : 220 \$/an</li> <li>Matières résiduelles : 165 \$/an</li> </ul>  | <b>Hors réseau d'égout :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fosse septique (résidentiel) : 97,50 \$/an</li> <li>Fosse septique (résidentiel/demi-saison) : 48,75 \$</li> </ul> |
| <b>IMMEUBLES Non-résidentiel ▪ 6 logements ou + ▪ Industriel ▪ Agricole ▪ Terrains vagues desservis :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Selon la grille de classification</li> </ul>   |  |

## PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES

Pour les comptes de taxes *supérieurs à trois cents dollars (300 \$)*, il est encore possible de le payer en quatre (4) versements égaux. En 2019, le taux d'intérêt sur les comptes en souffrance demeure à 12%. Le service Interac est toujours disponible pour les paiements au comptoir, et les paiements peuvent également être effectués par Accès-D sur internet ou par guichet automatique (Banque nationale ou Caisse Desjardins).

En terminant, je vous invite à assister aux séances du conseil, et je vous souhaite un merveilleux temps des fêtes !

*Normand Morin, maire*

## RÉALISATIONS 2018

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pulvérisation et asphaltage : - rue des Cormiers<br/>- avenue Morel</li> <li>✓ Traitement de surface double : chemin du Barrage</li> <li>✓ Prolongement du réseau d'aqueduc : avenue du Longeron</li> <li>✓ Prolongement du réseau d'égout : Camping municipal</li> <li>✓ Traverse route 295 – sortie d'aqueduc</li> <li>✓ Rechargement &amp; fossés : chemin Baseley</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Installation – borne de recharge électrique</li> <li>✓ Achats : - Corrélateur &amp; détecteur de fuite<br/>- VTT &amp; remorque (recherche en forêt)<br/>- Balai de rue usagé<br/>- Compacteur usagé<br/>- Souffleur Honda 2018<br/>- Matériel – cours de natation</li> <li>✓ Parc de l'Acadie (bloc sanitaire/électricité)</li> <li>✓ Etc.</li> </ul> |
|---|---|

## FAITS SAILLANTS ET ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2019

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place de l'entente de travail &amp; analyse des descriptions de tâches</li> <li>✓ Mise en place d'un processus d'évaluation des ressources humaines</li> <li>✓ Réorganisation interne des fonctions reliées aux travaux publics et à l'urbanisme</li> <li>✓ Suivi des règles administratives en vertu du projet de loi 122</li> <li>✓ Régulariser la propriété de terrains de la ville vs Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs</li> <li>✓ Réfection - Toiture de l'hôtel de ville &amp; façade de l'Office municipal d'habitation</li> </ul> | <p><b>COMMUNICATION AVEC LE CITOYEN :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développement d'outils de communication et promotionnels</li> <li>✓ Mise en service du nouveau site web &amp; de médias sociaux</li> <li>✓ Poursuivre la publication du journal Info-Dégelis (4/année) &amp; du calendrier annuel</li> </ul>   | <p><b>URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ajustement et corrections des nouveaux règlements d'urbanisme (zonage, construction, lotissement)</li> </ul>   |
| <p><b>LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préparation &amp; support aux organismes pour la 2<sup>e</sup> édition de Dégelis en fête!</li> <li>✓ Préparation des plans pour la réfection de l'aréna et de la salle communautaire</li> <li>✓ Remplacement des quais à la plage et réouverture du service de restauration</li> <li>✓ Automatisation du Cinéma</li> <li>✓ Améliorations du terrain de balle-molle</li> </ul>  | <p><b>TRAVAUX PUBLICS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Raccordement de résidences au réseau d'égout municipal (secteur route 295)</li> <li>✓ Travaux : Ruisseaux Deschamps &amp; Baseley</li> <li>✓ Réfection &amp; agrandissement du garage municipal</li> <li>✓ Maintien des investissements sur le réseau routier</li> <li>✓ Réfection de trottoirs</li> </ul> | <p><b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Participation au projet d'agrandissement de 16 logements du Manoir Rose-Marquis</li> <li>✓ Suivi du plan d'action de la Politique municipale des personnes âgées (MADA)</li> </ul>   |
|  | <p><b>SÉCURITÉ PUBLIQUE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise à jour des procédures de mesures d'urgence (en cours)</li> <li>✓ Continuité dans l'application du schéma de couverture de risques</li> <li>✓ PIIRL (Plan d'intervention en infrastructures routières locales) : analyse des correctifs à apporter (en cours)</li> </ul>                             | <p><b>HYGIÈNE DU MILIEU :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibilisation à l'économie d'eau potable</li> <li>✓ Recherche et réfection de fuites sur le réseau d'aqueduc</li> <li>✓ Réfection des stations de pompage PP-1 et PP-2 (panneau électrique &amp; ventilation)</li> <li>✓ Installation de compteurs d'eau (20 résidentiels &amp; 44 non résidentiels)</li> </ul> |
|  |   | <p><b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Poursuivre la collaboration entre la ville et la CDERVD</li> <li>✓ Reconduction du programme d'aide aux entreprises</li> <li>✓ Reconduction du programme d'aide résidentiel</li> </ul>   |

| POSTE                              | BUDGET 2018         | BUDGET 2019         | ÉCART             |
|------------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| <b>Revenus :</b>                   | (\$)                | (\$)                | (\$)              |
| Taxation                           | 3 668 371           | 3 766 509           | 98 138            |
| Compensations tenant lieu de taxes | 413 122             | 449 342             | 36 220            |
| Péréquation                        | 264 597             | 327 828             | 63 231            |
| Transferts conditionnels           | 276 550             | 414 013             | 137 463           |
| Services rendus                    | 624 300             | 672 400             | 48 100            |
| Imposition de droits               | 33 000              | 18 000              | (15 000)          |
| Amendes et pénalités               | 3 000               | 3 000               | -                 |
| Intérêts                           | 44 000              | 47 000              | 3 000             |
| Autres revenus                     | 256 200             | 240 000             | (16 200)          |
| <b>TOTAL DES REVENUS</b>           | <b>5 583 140 \$</b> | <b>5 938 092 \$</b> | <b>354 952 \$</b> |

| POSTE                                  | BUDGET 2018         | BUDGET 2019         | ÉCART             |
|--|---------------------|---------------------|-------------------|
| <b>Dépenses :</b>                      | (\$)                | (\$)                | (\$)              |
| Administration générale                | 974 818             | 968 293             | (6 525)           |
| Sécurité publique                      | 374 994             | 415 104             | 40 110            |
| Transport                              | 1 258 705           | 1 346 767           | 88 062            |
| Hygiène du milieu                      | 771 917             | 786 456             | 14 539            |
| Santé et bien-être                     | 64 000              | 158 000             | 94 000            |
| Aménagement, urbanisme, développement  | 424 364             | 289 629             | (134 735)         |
| Loisirs et culture                     | 1 013 108           | 1 044 982           | 31 874            |
| Frais de financement                   | 265 136             | 261 249             | (3 887)           |
| Remboursement de la dette à long terme | 392 098             | 395 612             | 3 514             |
| Activités d'investissement             | 226 000             | 252 000             | 26 000            |
| Excédent accumulé                      | (182 000)           | 20 000              | 202 000           |
| <b>TOTAL DES DEPENSES</b>              | <b>5 583 140 \$</b> | <b>5 938 092 \$</b> | <b>354 952 \$</b> |

## EXCÉDENT ACCUMULÉ

### Excédent de fonctionnement

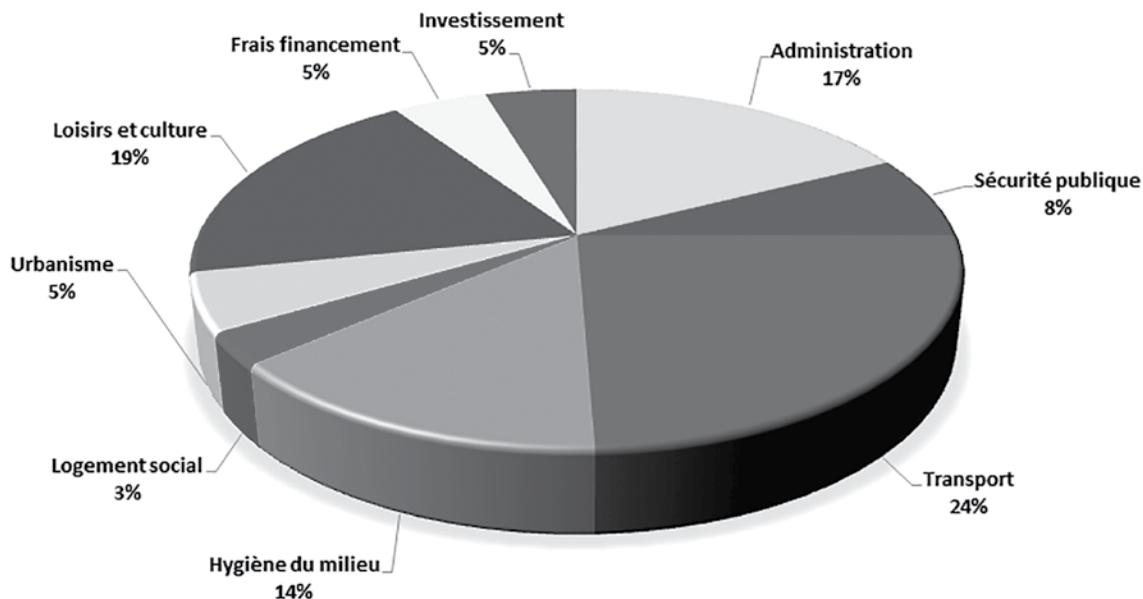
|   |                          |
|---|--------------------------|
| Solde au début – 1 <sup>er</sup> janvier 2018 | 841 662 \$               |
| Affectations                                  | (190 000) \$             |
| Excédent de l'exercice (prévu)                | <u>93 962 \$</u>         |
| Excédent accumulé prévu au 31 déc. 2018       | <u><b>745 624 \$</b></u> |

|  |                         |
|--|-------------------------|
| Excédent affecté – 1 <sup>er</sup> janvier 2018 ( <i>Prog. mise aux normes - Installations septiques</i> ) | 24 751 \$               |
| Utilisation – 2018   | (14 962) \$             |
| Remboursement en 2018  | <u>2 328 \$</u>         |
| Excédent affecté   | <u><b>15 117 \$</b></u> |

### Réserves

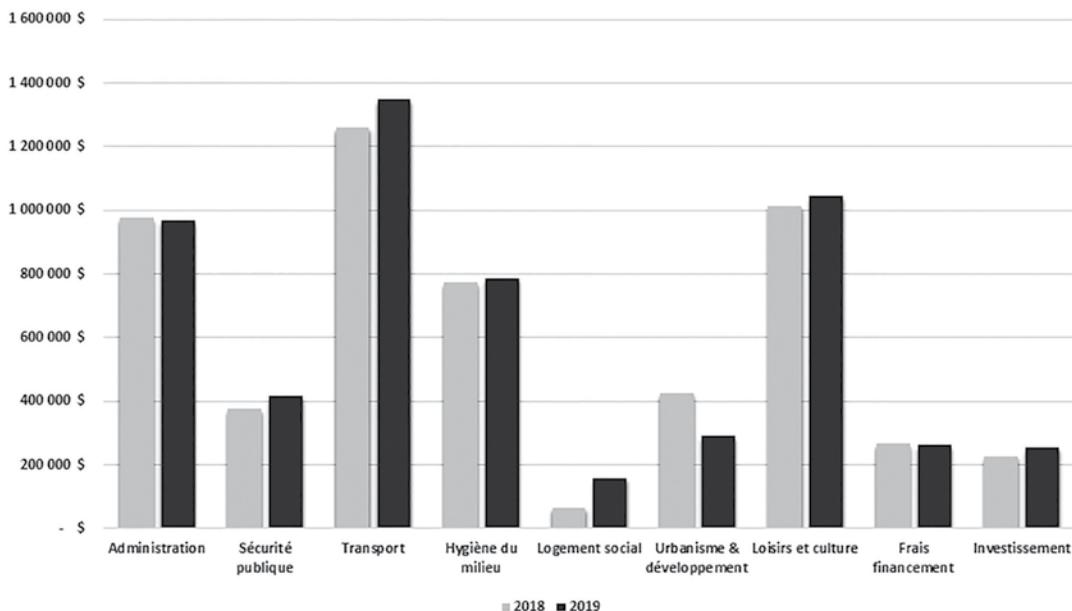
|                                    |                          |
|------------------------------------|--------------------------|
| Fonds de roulement                 | <u><b>225 000 \$</b></u> |
| Réserve – Vidange des étangs aérés | 122 052 \$               |
| Augmentation de la réserve         | <u>30 000 \$</u>         |
|                                    | <u><b>152 052 \$</b></u> |

## RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2019



**TABLEAU COMPARATIF**

**BUDGETS 2018-2019**



**PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021**

Le Plan triennal des immobilisations pour les trois prochaines années est une projection des dépenses que la municipalité souhaite réaliser si les subventions sont disponibles et que les finances municipales le permettent. Évidemment, la réalisation d'un projet doit demeurer une priorité pour les élus.

| PROJET                            | EMPRUNT    | SUBVENTION   | OPÉRATIONS | FONDS DE ROULEMENT | EXCÉDENT ACCUMULÉ | TOTAL        |
|-----------------------------------|------------|--------------|------------|--------------------|-------------------|--------------|
| <b>2019</b>                       |            |              |            |                    |                   |              |
| Système de réfrigération – Aréna  | 866 000 \$ | 1 734 000 \$ | - \$       |                    |                   | 2 600 000 \$ |
| Agrandissement – Garage municipal | 200 000 \$ | 975 000 \$   | - \$       |                    | 175 000 \$        | 1 350 000 \$ |
| Traverse Route 295 – Égouts       |            |              | - \$       |                    | 100 000 \$        | 100 000 \$   |
| Ruisseau Deschamps                |            |              | 25 000 \$  |                    |                   | 25 000 \$    |
| Asphalte                          |            | 27 000 \$    | 53 000 \$  |                    |                   | 80 000 \$    |
| Rangs 2 & 3 (traverses et fossés) |            |              | 10 000 \$  |                    |                   | 10 000 \$    |
| Automatisation – Cinéma           |            | 10 000 \$    | 10 000 \$  |                    |                   | 20 000 \$    |
| Toiture – Hôtel de ville          |            |              | 20 000 \$  |                    |                   | 20 000 \$    |
| Trottoirs                         |            |              | 20 000 \$  |                    |                   | 20 000 \$    |

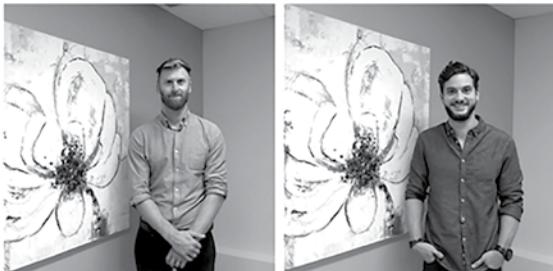
Suite...

# Hôtel de VILLE

| PROJET   | EMPRUNT             | SUBVENTION          | OPÉRATIONS        | FONDS DE ROULEMENT | EXCÉDENT ACCUMULÉ | TOTAL               |
|--|---------------------|---------------------|-------------------|--------------------|-------------------|---------------------|
| <b>2019</b>  |                     |                     |                   |                    |                   |                     |
| Parc du Centenaire/Parc du Centre-ville (Irving)                                   |                     |                     | 20 000 \$         |                    |                   | 20 000 \$           |
| PP-1 (panneau électrique)  |                     |                     | 25 000 \$         |                    |                   | 25 000 \$           |
| PP-2 (réfection intérieure et ventilation)   |                     |                     | 15 000 \$         |                    |                   | 15 000 \$           |
| MADA – Atelier de menuiserie   |                     | 20 000 \$           | 5 000 \$          |                    |                   | 25 000 \$           |
| Camionnette – Voirie   |                     |                     | 15 000 \$         |                    |                   | 15 000 \$           |
| Quais  |                     |                     | - \$              |                    | 30 000 \$         | 30 000 \$           |
| Terrain de balle-molle   |                     |                     | 12 000 \$         |                    |                   | 12 000 \$           |
| Compteurs d'eau (20 résidentiels & 44 non résidentiels)                            |                     | 30 000 \$           | - \$              |                    | 30 000 \$         | 60 000 \$           |
| Parc canin   |                     |                     | 5 000 \$          |                    | 5 000 \$          | 10 000 \$           |
| Jeux d'eau   |                     | 35 000 \$           | 15 000 \$         |                    |                   | 50 000 \$           |
| <b>TOTAL DE L'ANNÉE 2019</b>   | <b>1 066 000 \$</b> | <b>2 831 000 \$</b> | <b>250 000 \$</b> | <b>- \$</b>        | <b>340 000 \$</b> | <b>4 487 000 \$</b> |
| <b>2020</b>  |                     |                     |                   |                    |                   |                     |
| Scellant traitement de surface – chemin du Barrage                                 |                     |                     | 20 000 \$         |                    |                   | 20 000 \$           |
| Nouvelle rue – Sauvagine   |                     |                     | 50 000 \$         |                    |                   | 50 000 \$           |
| Téléphonie IP  |                     |                     | 20 000 \$         |                    |                   | 20 000 \$           |
| Station de lavage  |                     |                     | 30 000 \$         |                    |                   | 30 000 \$           |
| Toitures – Bureaux administratifs (Tremplin, 4 Scènes, Mallette) & Centre culturel |                     |                     | 41 200 \$         |                    |                   | 41 200 \$           |
| Quais  |                     |                     | 30 000 \$         |                    |                   | 30 000 \$           |
| Agrandissement – Caserne   |                     |                     | 75 000 \$         |                    |                   | 75 000 \$           |
| Égout – av. Principale   | 700 000 \$          | 1 400 000 \$        |                   |                    |                   | 2 100 000 \$        |
| Améliorations dans les rangs   |                     |                     | 50 000 \$         |                    |                   | 50 000 \$           |
| Terrains industriels   | 100 000 \$          |                     |                   |                    |                   | 100 000 \$          |
| Barrière – Camping   |                     |                     | 10 000 \$         |                    |                   | 10 000 \$           |
| <b>TOTAL DE L'ANNÉE 2020</b>   | <b>800 000 \$</b>   | <b>1 400 000 \$</b> | <b>326 200 \$</b> | <b>- \$</b>        | <b>- \$</b>       | <b>2 526 200 \$</b> |
| <b>2021</b>  |                     |                     |                   |                    |                   |                     |
| Améliorations dans les rangs   |                     |                     | 50 000 \$         |                    |                   | 50 000 \$           |
| Pelle mécanique  |                     |                     | 90 000 \$         |                    |                   | 90 000 \$           |
| Camionnette ¼ tonne – Pompiers   |                     |                     | 25 000 \$         |                    |                   | 25 000 \$           |
| Laveuse à bunker   |                     |                     | 10 000 \$         |                    |                   | 10 000 \$           |
| <b>TOTAL DE L'ANNÉE 2021</b>   | <b>- \$</b>         | <b>- \$</b>         | <b>175 000 \$</b> | <b>- \$</b>        | <b>- \$</b>       | <b>175 000 \$</b>   |
| <b>TOTAL DES PROJETS PRÉVUS</b>  | <b>1 866 000 \$</b> | <b>4 231 000 \$</b> | <b>751 200 \$</b> | <b>- \$</b>        | <b>340 000 \$</b> | <b>7 188 200 \$</b> |

# ORGANISME

## Le GMF de Témiscouata accueille 3 nouveaux médecins



*Dr. Laurie Cronier-Pichette, Dr. Charles Blanchette  
et Dr. Simon Rochette*

**Dr. Laurie Cronier-Pichette** - Finissante de l'Université Laval à l'été 2018, ayant complété sa formation au GMF de Lévis, Dre Laurie Cronier-Pichette, native de Québec, a débuté sa pratique au début septembre. Elle fait du suivi de clientèle au point de service du CLSC de Dégelis et elle assure le suivi des patients au CHSLD de Squatec en plus de faire de l'hospitalisation.

**Dr. Charles Blanchette** - Dr. Blanchette s'est joint à l'équipe médicale depuis le 29 août dernier. Il travaille à l'urgence et à l'hospitalisation du CH Notre-Dame-du-Lac. Il a débuté le suivi de clientèle en GMF au CLSC de Dégelis. Natif de Jonquière dans la région du Saguenay, il a terminé ses études en médecine à l'Université Laval en juin dernier.

**Dr. Simon Rochette** - En juin 2018, Dr. Simon Rochette, natif de Lévis, a complété ses études à l'Université Laval et a rejoint l'équipe médicale tout récemment en septembre dernier. Dr. Rochette a débuté sa pratique en GMF à la Clinique Médicale de Cabano au début du mois de septembre. Il travaille également à l'urgence du CH Notre-Dame-du-Lac, à l'urgence du CLSC de Pohénégamook et à l'hospitalisation.

Le GMF de Témiscouata tient à aviser sa clientèle inscrite que des services en travail social, nutrition, kinésiologie et en pharmacie sont offerts également. Pour de plus amples informations, vous pouvez en discuter avec votre médecin de famille.

Le GMF de Témiscouata tient à souligner le départ à la retraite du Dr. Claude Briand et Dre Bernadette Lavoie. Le groupe leur souhaite une belle retraite et tient à les remercier pour le travail effectué depuis de nombreuses années.

Si vous n'avez pas de médecin de famille, veuillez vous rendre à l'adresse ci-dessous pour vous inscrire : [www.gamf.gouv.qc.ca](http://www.gamf.gouv.qc.ca) ou communiquer au 418-899-0214 poste 10751.



## Nourrir les animaux sauvages : une gentillesse beaucoup plus nuisible qu'utile



Bien des gens aiment nourrir les animaux sauvages parce que cela les rapproche de la nature. Ces gens sont inspirés des meilleures intentions et ils sont sûrs qu'en nourrissant les animaux, ils améliorent leur bien-être. Ils pensent aussi que d'offrir une source de nourriture aux animaux sauvages les aide à survivre. Toutefois, l'alimentation des animaux sauvages entraîne presque toujours des conséquences négatives pour les animaux nourris.

De la proximité de la nature découle la responsabilité d'en préserver le fragile équilibre. Nous devons donc unir nos efforts pour que la faune reste sauvage et qu'elle tire sa nourriture et son gîte des habitats naturels et dans des conditions naturelles. En fait, en nourrissant les animaux sauvages, vous diminuez leurs capacités de recherche de nourriture. Quand les jeunes animaux commencent à se fier aux humains pour se nourrir, leur survie est compromise si la source de nourriture disparaît. Une foule de sources naturelles de nourriture se retrouve un peu partout.

D'ailleurs, certains types d'aliments laissés aux animaux sauvages peuvent les rendre malades ou les blesser. Par contre, les sources naturelles assurent une meilleure nutrition que la nourriture destinée à la consommation humaine. En nourrissant les animaux sauvages, vous les accoutumez à la présence humaine et ils risquent devenir une nuisance, voire même un danger. Accroître la dépendance des animaux sauvages à l'obtention passive de nourriture augmente la taille des portées qui seront alors trop nombreuses par rapport à la quantité naturelle suffisante. La taille accrue des portées mène à la surpopulation et par conséquent à des maladies et épidémies. On constate d'ailleurs l'accroissement des mortalités attribuables aux collisions avec des véhicules, l'endommagement de biens et les problèmes de nuisance.

La municipalité fait appel à la collaboration des citoyens qui persistent à nourrir les cerfs de Virginie, en leur demandant de choisir un lieu éloigné des routes et des résidences (minimum 300 mètres). Advenant l'absence de collaboration des citoyens, la ville de Dégelis envisage la possibilité d'adopter un règlement municipal.

**L'alcool est-il  
un PROBLÈME  
pour vous?**

**AA**

ALCOOLIKES ANONYMES

**peut vous aider!**

téléphone: 418 863-3490





Gouvernement  
du Canada

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

7 décembre 2018

## PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2019

*Période d'inscription à ne pas manquer*

**RIMOUSKI** — Le député Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques) vous informe que la période d'inscription au programme Emplois d'Été Canada débute le 17 décembre 2018 et se termine le 25 janvier 2019.

Emplois d'été Canada accorde une aide financière à des organismes sans but lucratif, à des employeurs du secteur public ainsi qu'à de petites entreprises du secteur privé comptant 50 employés ou moins afin qu'ils créent des possibilités d'emplois d'été pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans qui étudient à temps plein et qui prévoient retourner aux études lors de la prochaine année scolaire.

« Ce sont près de 300 étudiantes et étudiants qui, grâce à ce programme, obtiennent un emploi d'été dans notre circonscription. Ils peuvent ainsi acquérir une expérience de travail significative et dont les retombées pour les collectivités sont appréciables » souligne Guy Caron.

Pour de plus amples informations sur le programme, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/emplois-ete-canada.html>

Pour les entreprises et les organisations de la circonscription Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques qui comptent déposer un projet d'emploi d'été à ce programme, vous êtes invités à en informer le bureau du député pour en assurer le suivi. Après avoir postulé au programme, faites simplement parvenir une copie de

vos formulaires d'application à l'adresse courriel [Guy.Caron.C1@parl.gc.ca](mailto:Guy.Caron.C1@parl.gc.ca) ou encore vous pouvez consulter le bureau du député avant de postuler en communiquant au 418-725-2562.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Djanick Michaud, attaché politique de Guy Caron  
418-725-2562 ou [guy.caron.c1@parl.gc.ca](mailto:guy.caron.c1@parl.gc.ca)

## Le billard à Dégelis

Bonjour à vous tous!

Voilà! Au Centre communautaire, tout est reparti. Les deux ligues (straight & huit) sont en marche, et les après-midis, le Centre est ouvert pour tous ceux qui désirent participer à cette activité. Il est heureux de voir de nouveaux visages. Bravo! C'est encourageant. Le billard est un loisir qui apporte de la joie, des rires et du social.

À vous tous, citoyens de Dégelis et des environs qui hésitez encore à vous présenter, je vous transmets cette invitation pour le temps des Fêtes : « un moment, avec vos ami(e)s pour vous amuser au billard ».

Salut à tous! Joyeux Noël et du bon temps!

*Joseph St-Pierre, président*



## **Chevaliers de Colomb Conseil 10068 des Frontières de Dégelis**

Au nom des Chevaliers de Colomb, je souhaite remercier toutes les personnes qui nous ont encouragés pendant toute l'année en participant au brunch des naissances, le Festival de l'Accordéon, ainsi qu'à nos tirages mensuels et au tirage des Oeuvres des Chevaliers de Colomb. Cela nous a permis de retourner plusieurs milliers de dollars à la collectivité sous forme de dons.

Nous voulons souhaiter à toutes les familles et les personnes seules un merveilleux Noël! Qu'il soit rempli de moments d'Amour, de Rires et de Bonne Volonté, et que la prochaine Année soit remplie de Contentement et de Joie.

*Benoit Dumont, Grand Chevalier*  
Conseil des Chevaliers de Colomb 10068

## **Association des propriétaires riverains du lac Témiscouata**

### **LA RÉFORME CADASTRALE : UN DOSSIER À SUIVRE DE PRÈS**

Concernant le bornage au lac des propriétés riveraines, nous avons obtenu des informations à l'effet que la limite de nos terrains se situe à la ligne des hautes eaux naturelles à l'époque où il n'y avait pas de barrage à Dégelis.

La présence du barrage fait en sorte que le niveau du lac est exhausé artificiellement. Les propriétaires riverains du Lac Témiscouata sont donc toujours propriétaires d'une partie de la berge inondée suite à la construction du barrage en 1930. En effet, comme vous le savez, les propriétaires de l'époque ont signé des actes de servitude d'inondation avec la St John River Storage

Company et ils n'ont pas renoncé à leur droit de propriété de la partie inondée par l'effet de cet acte de servitude d'inondation.

De plus, les Instructions pour la réalisation d'un mandat de rénovation cadastrale émanant du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles indiquent que la réforme cadastrale ne doit pas modifier les lots et qu'elle ne doit pas servir à y déterminer de nouvelles limites.

Comme la rénovation cadastrale est en cours à St-Juste-du-Lac, nous avons écrit à l'arpenteur géomètre responsable du dossier, avec copie conforme à Hydro-Québec, au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, à la MRC de Témiscouata et à la municipalité de St-Juste-du-Lac, afin de nous assurer que cette rénovation cadastrale sera faite selon les normes.

Aussi, lors des audiences publiques qui seront tenues par l'arpenteur géomètre, les propriétaires riverains de St-Juste-du-Lac devront vérifier si ces normes ont bien été respectées. Nous vous invitons à vous y présenter en grand nombre.

Malheureusement, l'Association n'existait pas lors de la rénovation cadastrale de Témiscouata-sur-le-Lac ou de Dégelis. Nous vous invitons à vérifier si les limites qui vous ont été octroyées sont les limites réelles de votre terrain. Une demande de modification est possible, si ce n'est pas le cas.

N'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin.

-30-

*Alain Caron, président*

Association des propriétaires riverains du lac  
Témiscouata - [aprlactemis@outlook.com](mailto:aprlactemis@outlook.com)

# ORGANISME



Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
du Bas-Saint-Laurent  
Québec



**Tu as l'impression que tu ne vaux rien?  
L'anxiété envahit ton quotidien? Tu souffres  
ou tu as déjà souffert de dépression?**



*Voici 3 programmes de soutien  
à l'autogestion de la santé*

## Autogestion de l'estime de soi

La saine estime de soi est un des facteurs de protection les plus importants dans le développement et le maintien d'une bonne santé mentale. Nous te proposons un survol de ces facteurs sur lesquels il est possible de travailler dans le but de parvenir à une meilleure estime de soi.

## Autogestion de l'anxiété

L'anxiété envahissante engendre la souffrance et nuit aux activités quotidiennes des personnes qui en souffrent. Ce programme constitue un complément axé sur ce que la personne peut mettre en œuvre au quotidien pour améliorer sa santé psychologique malgré la présence d'un trouble anxieux.

## Autogestion de la dépression

Le programme met l'accent sur le pouvoir d'agir de la personne et sur le pouvoir de vaincre le sentiment d'impuissance qui peut accompagner la dépression.

- ✓ Dix semaines, 2 heures 30 minutes par rencontre.
- ✓ Inscription en continue.
- ✓ Minimum de dix personnes pour débiter un programme.
- ✓ Animés par deux intervenantes formées.
- ✓ Session de printemps ou d'automne.

**POUR INSCRIPTION : 418-854-0009**

## Ateliers

- Merveilleuses émotions
- Bonne nuit insomnie
- Bien vivre le stress
- Transformer nos attentes
- Dire NON sans culpabilité
- Quoi décider?



**Ces sujets vous interpellent...?**

*Un Temps pour soi*  
**S'outiller face au stress**

Les ateliers proposent le développement d'habiletés basées sur l'utilisation de nos propres ressources et l'exploration de nouvelles connaissances.

Différents sujets de la vie quotidienne sont abordés.

- Groupe de 10 personnes.
- Durée d'environ 2 heures.
- Mercredi de jour ou de soir.
- Durant 6 semaines consécutives.
- Animé par une intervenante de Source d'Espoir Témis.

**Inscrivez-vous dès maintenant :  
418-854-0009**

ReviVre





COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour diffusion immédiate

## Devenez gardien du lac Témiscouata

TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC, LE 7 DÉCEMBRE 2018 – Les *Gardiens du lac Témiscouata* sont à la recherche de bénévoles pour participer au comité regroupant des usagers et des acteurs du développement socioéconomique préoccupés par la protection du lac et de son bassin versant. Vous êtes intéressés? L'invitation s'adresse à tous les citoyens ou organismes qui veulent s'investir, apporter des idées, ou tout simplement qui se sentent concernés. Les rencontres ont lieu tous les deux mois dans les locaux de l'OBV du fleuve Saint-Jean au 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, quartier Notre-Dame-du-Lac.



La mission des *Gardiens du lac Témiscouata* est d'assurer la préservation de cet héritage naturel. Les thématiques abordées sont la protection du lac, son accessibilité et l'amélioration de la sécurité dans les activités. Le comité

a besoin de gens aux compétences variées pour faire avancer ce projet.

L'OBV du fleuve Saint-Jean apporte son soutien en période de démarrage du comité pour la coordination des actions proposées.

- 30 -

**Source :** Marianne St-Hilaire, chargée de communication  
418 899-0909, poste 201,  
[administration@obvfleuestjean.com](mailto:administration@obvfleuestjean.com)

**Information :** Élise Desage, chargée de projets aux milieux aquatiques  
418 899-0909, poste 105, [elise@obvfleuestjean.com](mailto:elise@obvfleuestjean.com)

## Anges Gardiens au quotidien

Samedi, le 22 décembre, nous aurons besoin de vous tous lors du tournoi de hockey amical organisé par Germain Dumont au Centre communautaire Dégelis. Nous remettrons les fonds amassés lors de cette journée à Dean Potvin, ce jeune homme courageux atteint d'un cancer depuis quelques années. De 9h à 17h, nous serons là pour recueillir vos dons. Tendons la main pour lui apporter un peu de bonheur dans une période difficile de sa vie.

Aussi, des boîtes de dons sont déposées dans différents commerces. Nous sommes très heureux, nous, les anges gardiens au quotidien, de voir combien de simples petits gestes peuvent donner de l'espoir. Merci d'être là avec nous pour continuer de répandre ces moments de bonheur.

*Linda Bergeron*  
Responsable du comité

# ORGANISME



## Noël et précarité !

En ce temps des fêtes, notre organisme a bien des questionnements quant à la lutte à la pauvreté. Les demandes pour des paniers de nourriture sont de plus en plus fréquentes, les préjugés, l'isolement, l'exclusion pour ne nommer que ceux là deviennent des barrières à l'accès à des conditions de vie minimales.

Que fera le nouveau gouvernement de Monsieur Legault pour sortir les personnes assistées sociales de l'extrême pauvreté ?

Nous sommes particulièrement préoccupés par la faiblesse des prestations mensuelles d'aide sociale (648 \$/mois) des personnes classées aptes à l'emploi. Leur maigre prestation maintenue dans le 3<sup>e</sup> Plan de lutte à la pauvreté (déc. 2017) représente actuellement moins de 55% de la « mesure du panier de consommation », c'est-à-dire la moitié de ce qu'une personne a besoin pour subvenir à ses besoins essentiels (se nourrir, se loger, se vêtir, se déplacer, se soigner).

Comprenons bien que la « mesure du panier de consommation » n'est pas un indicateur de sortie de pauvreté. Qui peut vivre avec une prestation de 648 \$/mois et comment vit-on avec une prestation de 648 \$/mois dans une société riche comme la nôtre sans, de surcroît, accentuer les écarts de richesse responsables de différentes problématiques dont la santé. Notre organisme travaille à l'instauration d'un revenu de base pour tous, décent, pour sortir de la misère, et demande au gouvernement un projet d'expérimentation dans l'Est

du Québec afin d'évaluer l'impact d'un tel revenu sur nos communautés.

Pour pallier au besoin physiologique de se vêtir, de s'équiper pour la maison et de se meubler, notre chic Boutique communautaire offre une plage horaire nouvelle :

- Pour la Défense de vos droits, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30;
- Pour la Boutique communautaire, du lundi au mercredi de 10h à 18h et jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30.

Notez que le RASST sera fermé du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019. Passez nous voir à l'ouverture le 7 janvier!

Le RASST est une association de citoyennes et de citoyens vouée à la protection des droits des personnes à faible revenu depuis 1984 au Témiscouata.

Bon temps des fêtes à tout le monde !  
Fanny Pilon, coordonnatrice

## Groupe bénévole de Dégelis

Les membres du Groupe Bénévole Dégelis vous souhaitent de très Joyeuses Fêtes et une Nouvelle Année remplie de Joie, de Bonheur, Prospérité et Santé!

*Jeannine Bouchard, présidente*





## Quelques nouvelles de nos cuisines!

Avez-vous vu passer l'automne? De notre côté, nous avons relancé nos activités au début de septembre et nous nous sommes retournées dernièrement pour réaliser que Noël était déjà arrivé! Tout un choc! Il s'en est passé des choses! Voici donc quelques nouvelles :

- ✓ Les équipes de **cuisines collectives** vont bon train. De nouvelles personnes se sont greffées au groupe amenant un nouveau dynamisme dans nos cuisines. Nous animons plus de 10 rencontres par mois! Signe d'une belle chimie dans nos cuisines.
- ✓ Les demandes de **dépannage alimentaire d'urgence** occupent beaucoup de place dans nos horaires. Nous présentons une année record pour ce service. Record qui démontre que de plus en plus de gens ont plus de difficultés à joindre les 2 bouts...
- ✓ Les **repas solidaires** ont eu beaucoup de succès cet automne apportant une fidélité chez plusieurs résidents de Dégelis et du dynamisme dans notre milieu. Voici les rendez-vous **de 2019** :

### Les jeudis de 11h30 à 13h00

|               |               |            |             |           |
|---------------|---------------|------------|-------------|-----------|
| 24<br>janvier | 21<br>février | 21<br>mars | 25<br>avril | 23<br>mai |
|---------------|---------------|------------|-------------|-----------|

Nous remercions **les parrains des repas solidaires** de cet automne qui nous ont démontré leur support: Le Club des 50 ans et plus, le Club Lions et les Chevaliers de Colomb de Dégelis. Un grand merci pour vos dons et contributions qui favorisent le maintien de notre organisme dans le milieu.

- ✓ **Les paniers de Noël pour personnes seules et en couple** ont encore retenu notre attention cette année. Nous avons cuisiné : sauce spaghetti, pâtés à la viande, pâtés au poulet et muffins qui seront offerts dans ces paniers de la part des Cuisines Collectives de Dégelis.

- ✓ Pour 2019, quelques changements se feront sentir dans nos locaux. En effet, la cigogne passera dans nos cuisines, car notre animatrice donnera naissance à un bébé. Nous aurons comme défi de trouver une perle rare pour remplacer Mélina pendant quelques mois. Nous lui souhaitons un beau bébé en santé!

*« Noël, c'est une journée unique où les soucis quotidiens laissent place au bonheur, à la magie, à la douceur, aux surprises et à l'amour ». Joyeux Noël et Bonne Année 2019! »*

Cuisines collectives de Dégelis  
454, avenue Principale  
418 853-3767  
[cuisinesdegelis@hotmail.com](mailto:cuisinesdegelis@hotmail.com)



## Groupe Zoom-Art

Au nom des membres du Groupe Zoom-Art, j'aimerais remercier la population de Dégelis et des environs pour votre encouragement lors du Salon des artistes et artisans du Témiscouata qui a eu lieu en novembre dernier au Centre communautaire Dégelis. Votre présence très appréciée a contribué au succès de cet événement.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très Joyeux Noël, ainsi qu'une bonne et heureuse Année 2019!

*Glorianne Landry, présidente*



## Club Lions de Dégelis

Qui parmi vous n'avez pas eu la chance de déguster nos délicieux biscuits de notre campagne de financement des Œuvres du Club Lions?

Si vous répondez « non », c'est que vous n'avez certes pas croisé un membre du club sur votre route, que le Lion Jean-Guy Lachance n'était curieusement pas au Restaurant Le P'tit Rouet ce matin-là, que vos bottines « tiennent le coup » et que Place du Travailleur n'était pas à votre itinéraire, si ce n'est que le Lion Sonia n'a pas eu la chance de vous intercepter en franchissant le seuil de porte de l'usine de Decacer. Et que dire du Lion Yves Breton qui a soutenu sa fidèle clientèle en l'absence de nos valeureux gâteaux aux fruits, des Lions Corine et Michel qui ont fait une virée en un tournemain, et des autres dévoués Lions qui ont mis la main à la pâte?



Merci à Decacer, fier partenaire de cette énergique aventure; merci aux commerces qui nous ont donné l'opportunité de vendre nos biscuits sous leur toit et surtout, merci à vous! Sachez que vos dons en feront sourire d'autres.

En octobre, le Lion Martin Rioux-Beaulieu a lancé l'idée d'un pool de hockey. Depuis, on « joue du coude » et on s'amuse allègrement. Une belle initiative et une participation remarquable. Nous vous en remercions sincèrement. Les gagnants seront dévoilés au printemps.

En novembre, un premier Salon canin a pris naissance dans notre milieu. Le Lion Marcel Morin, un véritable passionné, a su réunir une équipe de Lions et mettre en place une activité remarquable, pour ne pas dire « enviable » au Témiscouata. Les Lions qui ont du « chien », un retour assuré et prometteur en 2019!

Sur ce, passez un temps des Fêtes mémorable. Les Lions se joignent à moi, non seulement pour semer le bonheur en décembre et attirer le Père-Noël avec nos biscuits festifs, mais pour vous souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année!

*Lion Sonia Gagné, secrétaire*  
Club Lions de Dégelis Inc.

## Club Optimiste Dégelis

Bonjour à tous!

Le 31 octobre dernier, le club Optimiste a tenu son souper spaghetti pour l'Halloween. Merci à tous les beaux enfants déguisés qui nous ont rendu visite. Ce fut un succès!

Dans la dernière année, notre club est devenu parrain pour les « Anges gardiens au quotidien ». Notre première grande activité se tiendra lors d'un tournoi de hockey le 22 décembre. On vous invite en grand nombre pour venir en aide à un jeune homme de Dégelis.

Nous sommes toujours en période de recrutement; alors, venez vous joindre à un club dynamique.

Joyeux temps des fêtes à tous! Prenez ce temps d'arrêt pour avoir du plaisir en famille et entre amis.

*Suzanne Dubé, présidente*  
[suzanne\\_dube@hotmail.com](mailto:suzanne_dube@hotmail.com)



## OH! OH! OH! OH!

Le « Coin » vous salue. La Maison des Jeunes accueille de plus en plus de jeunes à ses activités et nous en sommes très heureux. Dès janvier, les ateliers de cuisine vont se poursuivre; si cela t'intéresse, viens t'inscrire rapidement. Différents thèmes seront abordés tels que « déjeuner, collation, lunch, dessert et autres ». Si tu as le goût d'une activité en particulier, nous sommes ouverts à une multitude de nouvelles idées. Tu sais que la Maison des Jeunes, c'est pour toi! Viens partager avec d'autres jeunes de ton âge ou tout simplement discuter avec nous; nous sommes là pour toi. Donc, si tu as entre 11 et 17 ans, tu es toujours le (la) bienvenue.

Les 8 et 9 décembre dernier en compagnie des Maisons de Jeunes de Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac, nos jeunes ont fait une sortie à Québec. Ils sont allés aux Galeries de la Capitale, au Cinéplex Odéon, au LaserTag, dodo à l'Hôtel de Valcartier et activités au BoraPark. Super belle sortie réalisée à un coût très abordable grâce au soutien de certains organismes et de généreux citoyens.

Nous sommes à préparer la cédule hivernale. Nous prévoyons organiser quelques activités en plein air telle que « ski, glissade sur chambre à air, patinage, hockey bottines, raquette, sortie à Valcartier, quilles, match au Canadien de Montréal, sortie au Mont Biencourt en compagnie des autres Maisons de Jeunes, et plusieurs autres activités plus emballantes les unes que les autres.

Cet hiver encore, la MDJ s'impliquera dans le cadre du Carnaval d'hiver qui se tiendra du 25 au 27 janvier 2019. Donc, venez nous voir et prendre un p'tit café ou un

chocolat chaud avec nous. Comme l'an passé, nous en profiterons pour faire une journée porte ouverte à la MDJ. Ce sera l'occasion rêvée pour ceux qui ne l'ont pas encore visitée de venir faire un p'tit tour.

**Horaires des Fêtes :** la Maison des jeunes fait relâche pour la période des Fêtes. Elle sera fermée du samedi 22 décembre 2018 au mercredi 9 janvier 2019 inclusivement.

Avant de conclure, nous aimerions remercier les Chevaliers de Colomb pour leur généreux don de 630,00 \$ qui va permettre à nos jeunes de profiter de plusieurs activités organisées spécialement pour eux. Nous avons reçu aussi des dons de personnes de notre région qui croient à l'action positive d'une Maison des Jeunes pour le milieu.



En terminant, les membres du conseil d'administration, les animateurs et les bénévoles se joignent à moi pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes et que l'année 2019 comble tous vos désirs.

*Yves Breton, coordonnateur*



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

**COMMUNIQUÉ**

## Lulu Hughes, Jason Roy Léveillée et Martin Vachon sont les têtes d'affiche du 20<sup>e</sup> Tremplin

Dégelis, le 10 décembre 2018 – La période d'inscriptions au concours Le Tremplin de Dégelis est maintenant ouverte pour les chanteurs et humoristes de la relève. C'est la chanteuse Lulu Hughes, ainsi que le comédien et chanteur Jason Roy Léveillée qui agiront à titre de co-porte-parole de la 20<sup>e</sup> édition du Tremplin. L'animation de tous les spectacles a été confiée à l'humoriste et comédien, Martin Vachon.

### La période d'inscriptions est lancée

Les artistes de la relève ont jusqu'au 20 février 2019 pour s'inscrire au concours dans l'une des catégories suivantes : Auteur-compositeur-interprète 13 ans et plus, Interprète 18 ans et plus, Interprète 13 à 17 ans, Humour 13 ans et plus, ainsi que Trampoline pour les moins de 12 ans. L'inscription se fait en ligne au [www.festivalletremplin.com](http://www.festivalletremplin.com). Suite à la présélection sur vidéo, les artistes retenus auditionneront devant jury et public en mars prochain à Dégelis pour les catégories en chanson, et à Montréal pour la catégorie humour. Trente candidats seront retenus pour participer à la 20<sup>e</sup> édition du festival qui aura lieu du 13 au 19 mai 2019. Cette semaine d'apprentissage, de création, de rencontres et de spectacles est un réel tremplin pour la relève qui se

voit offrir plus de 50 000 \$ en prix, bourses et formations.

### Une 20<sup>e</sup> édition soulignée en grand!

Cette édition anniversaire sera soulignée en grand avec la présence de trois artistes invités. Ils offriront des prestations lors de chacune des soirées concours en plus de participer au souper-gala-bénéfice. Plusieurs surprises sont aussi au programme de cette édition : invités spéciaux, vidéos souvenir, promotion, spectacles hors festival et encore plus. L'organisation réserve encore bien des surprises aux spectateurs. Suivez la page Facebook du festival pour vous tenir informés.

### La mission du Tremplin est appuyée par de nombreux partenaires

Mme Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata et présidente du Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent, agira à titre de présidente d'honneur de cette 20<sup>e</sup> édition. Les entreprises et organisations de la région, ainsi que les organismes publics et parapublics sont fidèles au Tremplin depuis ses tout débuts. Plusieurs partenaires ont renouvelé leur engagement, soutenant ainsi la mission du Tremplin.

La 20<sup>e</sup> édition est une présentation de la Caisse Desjardins des Lacs de Témiscouata, en collaboration avec la Ville de Dégelis. La MRC de Témiscouata et Hydro-Québec s'associent à titre de partenaires « Privilège ». Télé-Québec appuie l'événement en tant que partenaire « Officiel », ainsi que Tourisme Bas-Saint-Laurent et le ministère du Tourisme dans le cadre de l'Entente de partenariat régional en tourisme.

### Achetez vos billets dès le 11 décembre

Les billets pour assister à la 20<sup>e</sup> édition seront en vente en ligne ou par téléphone à compter du 11 décembre et un rabais est alloué aux 150 premiers forfaits vendus, grâce à la collaboration d'Hydro-Québec. Pour plus de détails sur la programmation, consultez le site Internet ou communiquez au 1 877 334-3547, poste 203.

Pour plus de renseignements, pour inscription ou pour réservation de billets, consultez le site Internet du Tremplin au [www.festivaltremplin.com](http://www.festivaltremplin.com) ou communiquez au 1 877 334-3547, poste 203.

## À propos

*Le Tremplin a comme mission de faire découvrir les artistes de la relève dans les domaines de la chanson et de l'humour en plus de favoriser le développement culturel, économique et touristique de la région. Des artistes ayant participé au concours sont maintenant connus sur la scène culturelle. Mentionnons les Maxime Landry, André Sauvé, Philippe Laprise, Marc-André Fortin, Sophie Pelletier, Jason Guerrette, Amélie Veille, Kló Pelgag, Yama Laurent et plusieurs autres.*

-30-

Source :

Chantal St-Laurent, coordonnatrice, 418 853-3233  
Christian Ouellet, président, 418 868-8717

Une présentation de  
**Desjardins**  
Caisse des Lacs de Témiscouata

**Le Tremplin**  
de Dégelis  
20<sup>e</sup>  
édition

**FAIS TA PLACE SUR SCÈNE**

CONCOURS POUR CHANTEURS ET HUMORISTES

50 000\$  
en prix, bourses  
et formations

Inscris-toi avant le 20 février 2019  
[festivaltremplin.com](http://festivaltremplin.com)

Hydro Québec



LA CLÉ DES CHANTS  
ÉCOLE DE MUSIQUE

## Inscription à la Clé des chants pour la session d'hiver

### Retour sur le spectacle de décembre

Le 1<sup>er</sup> décembre dernier, nous avons présenté notre spectacle « *Au rythme de la magie* » au cours duquel une quarantaine d'élèves ont pu démontrer au public les apprentissages réalisés au cours des 12 dernières semaines. Nous voulons les féliciter pour leur beau travail et remercier la Ville de Dégelis pour leur précieuse collaboration !

### Inscriptions

Saviez-vous que les cours offerts à notre école s'adressent autant aux enfants qu'aux adultes ?

La nouvelle session de cours débutera entre le 19 et le 26 janvier 2019, selon la discipline choisie. Les élèves désirant suivre des cours peuvent communiquer avec Nadia St-Pierre le plus tôt possible afin de s'inscrire, au 418-853-2380, poste 281. Il est aussi possible de nous rejoindre par courriel à : [lacledeschants@outlook.com](mailto:lacledeschants@outlook.com) ou via Facebook.

Les cours offerts à l'hiver sont : guitare, piano, chant, violon, flûte, batterie, théâtre musical (école primaire) et éveil musical des tout-petits.

Nous en profitons également pour remercier les professeurs et les membres du conseil d'administration de l'école qui s'impliquent avec cœur pour offrir à notre clientèle un service de qualité !

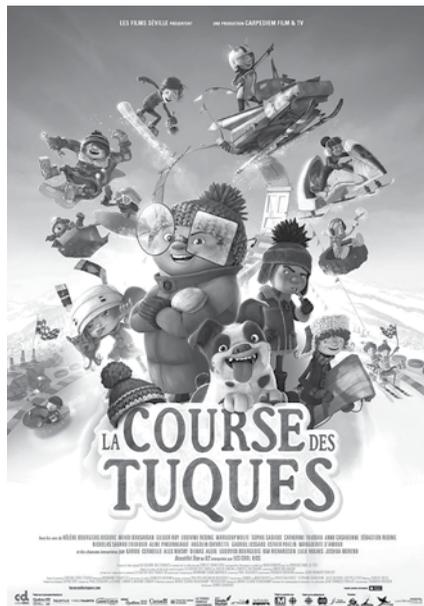
Joyeuses Fêtes !

Nadia St-Pierre, coordonnatrice

## Cinéma Dégelis

**Horaire du Cinéma Dégelis  
durant la période des fêtes**

### LA COURSE DES TUQUES



#### **Horaire spécial**

- 21 décembre au 3 janvier
- Du lundi au jeudi
- 7 jours – 7 soirs / 19h

#### **Après-midi cinéma**

- Samedi 22 décembre / 13h
- Jeudi 27 décembre / 13h
- Jeudi 3 janvier / 13h

#### **Matinée Cinéma**

- Dimanche le 30 décembre / 10h



Notez que le Cinéma Dégelis sera fermé  
les 24-25-31 déc. & 1<sup>er</sup> janvier.

*Une belle sortie en famille ou entre amis!*  
**BON CINÉMA!**

## SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

### IMPORTANT - FORMATION

#### **MÉDAILLE ET CROIX DE BRONZE**

**40h de formation / Coût de la formation: 150 \$**

|            |           |
|------------|-----------|
| 13 janvier | 8h à 17h  |
| 15 janvier | 17h à 20h |
| 20 janvier | 8h à 17h  |
| 22 janvier | 17h à 20h |
| 29 janvier | 17h à 20h |
| 3 février  | 8h à 17h  |
| 5 février  | 17h à 20h |
| 8 février  | 8h à 17h  |

\* il est important d'être présent au cours ci-haut mentionnés. Pour vous inscrire ou pour avoir plus d'informations, veuillez contacter Isabelle Pelletier au 418 853-2332 poste 232 ou par courriel [ipelletier@ville.degelis.qc.ca](mailto:ipelletier@ville.degelis.qc.ca)

#### **À VENIR**

- ✓ **MONITEUR EN SÉCURITÉ AQUATIQUE DE LA CROIX-ROUGE** / Début fin-février 2019 (date à venir)
- ✓ **SAUVEUR NATIONAL PISCINE** / Début mi-avril 2019 (date à venir)
- ✓ **SAUVEUR NATIONAL PLAGE** / 26-27 et 28 juin 2019

## Service des loisirs



Le Service des Loisirs est à la recherche de personnel étudiant pour combler les postes suivants à l'été 2019 :

### Animateurs/animatrices de Terrain de jeux à l'Été 2019



#### Description du poste :

Sous la supervision du directeur des loisirs et/ou le coordonnateur des activités d'été, l'étudiant(e) aura à accomplir les tâches suivantes :

- Suivre une formation (camp de jour)

- Faire l'animation d'un groupe de jeunes (entre 5 et 12 ans)
- Préparer un plan d'animation et le mettre en pratique pendant l'été
- Participer à l'organisation d'activités spéciales
- Accompagner un groupe de jeunes lors de sorties
- Etc.

#### Exigences :

- Être dynamique et débrouillard(e)
- Aimer travailler avec les jeunes
- Être responsable
- Etc.

Note. Une formation en cours en éducation spécialisée serait un atout pour le service estival du terrain de jeux.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante **avant le 22 février 2019**. Des entrevues pourraient être réalisées, s'il y a lieu.

#### SERVICE DES LOISIRS

369 avenue Principale

Dégelis, Qc G5T 2G3

### Fais partie de notre équipe de sauveteurs cet été!

Tu as ta formation de Sauveteur National Plage et Sauveteur National Piscine et tu veux faire partie de l'équipe de SAUVETEURS de Dégelis à la piscine municipale et/ou sur le plage?

Tu es invité(e) à faire parvenir ton curriculum vitae le plus tôt possible au Service des loisirs.



# LOISIRS

## Service des Loisirs (suite...)

### CENTRE SPORTIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE ET SALLE D'ENTRAÎNEMENT CŒUR ACTION



#### Heure d'ouverture pour la période des fêtes :

La salle d'entraînement Cœur Action sera ouverte aux jours et heures suivantes pendant la période des fêtes :

- ✓ 27 déc. : de 16h à 21h
- ✓ 28 déc. : de 6h30 à 10h30 & de 16h à 21h
- ✓ 29 déc. : de 9h à 11h
- ✓ 3 janv. : de 16h à 21h
- ✓ 4 janv. : de 6h30 à 10h30 & de 16h à 21h
- ✓ 5 janv. : de 9h à 11h

Aussi, il y aura possibilité d'utiliser le gymnase et palestre les mêmes soirs de 16h à 21h.

#### Bains libres durant la période des fêtes :

- ✓ 27 déc. : de 19h à 21h (adulte)
- ✓ 28 déc. : de 19h à 20h30 (familial)
- ✓ 29 déc. : de 9h30 à 11h (familial)
- ✓ 3 janv. : de 19h à 21h(adulte)
- ✓ 4 janv. : de 19h à 20h30 (familial)
- ✓ 5 janv. : de 9h30 à 11h (familial)

À noter que le Centre sportif de l'École secondaire Dégelis et la salle d'entraînement Cœur Action seront fermés les 24-25-26 décembre, ainsi que les 31 décembre, 1 et 2 janvier.

L'horaire régulier reprendra le lundi le 7 janvier 2019.

*Bienvenue à tous!*

Info : 418 854 3421, poste 2

## ACTIVITÉS À VENIR

### LA MAGIE DU TEMPS DES FÊTES! 26 décembre au Centre communautaire



Vous êtes invité(e)s à patiner, danser et vous amuser au son de la musique et de l'éclairage le 26 décembre! Des séances sont prévues de 14h à 17h.

Venez en grand nombre en compagnie de votre famille et de vos amis. C'est **GRATUIT!** **La cantine de l'aréna sera ouverte pour souper sur place.**

Cette activité est rendue possible grâce à différents collaborateurs qui seront identifiés lors de l'activité.

### TOURNOI DE BALLE MOLLE SUR GLACE En janvier au Centre communautaire (date à déterminer)

### CARNAVAL DÉGELIS (surveillez la programmation à venir) 25 au 27 janvier 2019

### ACTIVITÉS « SEMAINE DE RELÂCHE » 1 au 10 mars 2019

Pour plus de détails sur les activités qui se déroulent à Dégelis, visitez le site web au [www.ville.degelis.qc.ca](http://www.ville.degelis.qc.ca) ou la page Facebook/Loisirs Dégelis.

## Services des loisirs *(suite...)*

### PATINAGE LIBRE À L'ARÉNA DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

**Adulte : 4,00 \$**

**Étudiant : 2,00 \$**

- Dimanche, 23 déc. 18h à 20h
- Lundi, 24 déc. **13h30 à 15h**
- Mardi, 25 déc. Fermé!
- Mercredi, 26 déc. 14h à 17h La Magie du Temps des Fêtes !
- Jeudi, 27 déc. 13h30 à 15h00 – 18h à 20h
- Vendredi, 28 déc. 18h à 20h00
- Samedi, 29 déc. 13h30 à 15h - 18h à 20h00
- Dimanche, 30 déc. 18h à 20h
- Lundi, 31 déc. **13h30 à 15h00**
- Mardi, 1 janv. Fermé!
- Mercredi, 2 janv. 13h30 à 15h
- Jeudi, 3 janv. 13h30 à 15h
- Vendredi, 4 janv. 13h30 à 15h

Note. Consultez le site de la ville de Dégelis pour connaître l'horaire de l'aréna.

### HOCKEY LIBRE À L'ARÉNA DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

**Adulte : 4,00 \$**

**Étudiant : 2,00 \$**

- Dimanche, 23 déc. 17h à 18h00
- Lundi, 24 déc. 12h à 13h30
- Jeudi, 27 déc. 15h à 16h30
- Samedi, 29 déc. 15h à 16h30
- Dimanche, 30 déc. 17h à 18h00
- Lundi, 31 déc. 12h à 13h30
- Mercredi, 2 janv. 15h à 16h30
- Jeudi, 3 janv. 15h à 16h30
- Vendredi, 4 janv. 15h à 16h30

À noter que selon l'horaire régulier, d'autres séances de hockey libre pourront s'ajouter; pour informations, communiquez au 418 853-2380 poste 114 ou consultez le site de la ville.

### ANNEAU DE GLACE & PATINOIRE EXTÉRIURE

Depuis le 8 décembre, l'anneau de glace et la patinoire extérieure sont en fonction. Voici l'horaire de l'ouverture du Pavillon récréatif Marius-Soucy où M. Germain Dumont se fera un plaisir de vous accueillir.

- Samedi : de 12h à 17h
- Dimanche : de 12h à 17h
- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi : de 16h30 à 20h

N.B. Prenez note que vous pouvez utiliser les installations en tout temps même si le pavillon est fermé. Nous avons installé un gazebo pour vous permettre de chausser les patins à l'abri. Aussi, pour la période du temps des fêtes, il peut y avoir des locations de famille pour repas, ce qui peut entraîner un horaire variable.

Merci de votre collaboration!

### CLUB DE SKI DE FOND PLEINS POUMONS

Selon la température et le niveau de neige accumulé au sol, il est possible que les conditions de ski soient bonnes pour la période des fêtes. Pour savoir si les pistes sont ouvertes, communiquez au 418 853-2655 ou visitez le site web de la ville. *Merci et bon ski !*

Au nom du Service des loisirs et de tous ses employés, je vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année 2019!

*Guido Soucy, directeur*  
Service des loisirs Dégelis

# Portrait AFFAIRES

**cot** côté ouellet thivierge  
Notaires et Conseillers juridiques

*Maintenant situé dans les anciens locaux de la Banque nationale*



HORAIRE : Lundi au vendredi  
8h30 à 12h • 13h à 16h30

Me Simon-Pierre Veilleux  
BUREAU DE DÉGELIS

389 av. Principale, Dégelis, Qc G5T 1L3 • 418 853-2215 • administration@cot-inc.ca

LE  
**COIN**  
DU SPORT

8, rue Industrielle, Dégelis  
coindusport1@hotmail.com  
Tél. : 418 853-2000

*Merci à notre fidèle clientèle!  
Joyeuses Fêtes & Bonne année!*



**Jusqu'au 5 janvier**  
**Profitez de nos soldes du Boxing Day!!!**

- \* 25% à 70% sur toute la collection Automne-Hiver
- \* Promotion sur ensemble de ski Fisher
- \* Taxes payées sur toutes les raquettes à neige

## HÔTEL DE VILLE

369, avenue Principale, Dégelis, Qc G5T 2G3  
Tél.: **418 853-2332** - **1 877 degelis** • Téléc.: **418 853-3464**

